



Vous payez
de la TVA
à l'étranger ?



L'UPTR la récupère
pour vous !

Vous payez de la TVA à l'étranger ? L'UPTR la récupère pour vous !

La TVA payée sur les frais professionnels à l'étranger (diesel, péages, locations, dépannages, réparations,...) est récupérable. Trop d'entreprises l'ignorent encore et passent ainsi à côté d'un apport financier non négligeable. Ces demandes de remboursement de TVA peuvent être introduites par trimestre, semestre ou année, en fonction d'un montant minimum imposé par les autorités fiscales des pays concernés.

Pour faciliter votre travail administratif, l'UPTR agit comme bureau centralisateur et prend en charge l'intégralité des démarches liées à la récupération de TVA et ce, dans les 27 pays de l'Union Européenne. Nous mettons toute notre expérience fiscale et internationale à votre service, de l'introduction de votre dossier jusqu'au remboursement effectif. Le suivi au quotidien dans différentes langues, c'est notre souci, pas le vôtre ! Il vous suffit de nous confier vos factures originales, en plus d'une procuration par pays concerné (procédure à accomplir une seule fois) et nous nous occupons de tout.

Pour être acceptées, les factures originales doivent comporter les mentions suivantes :

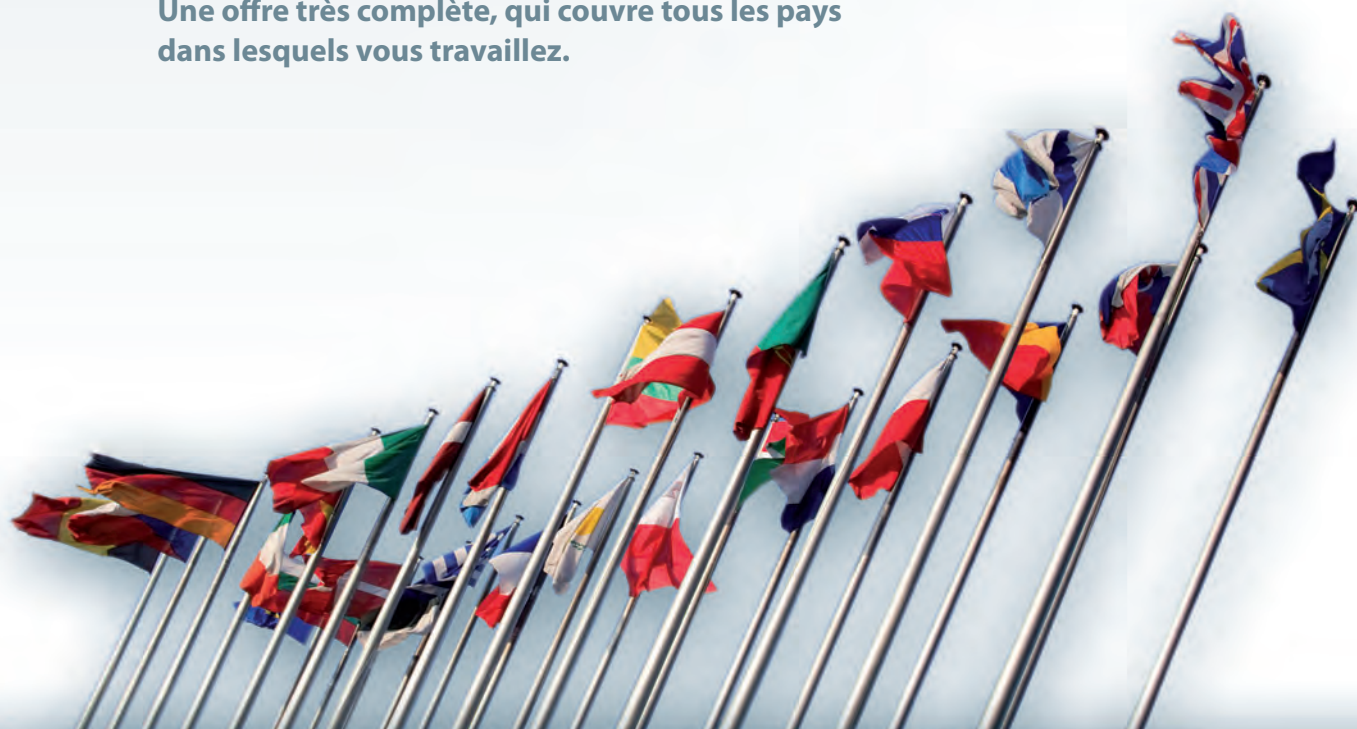
- Nom, adresse et numéro de TVA du fournisseur
- Nom, adresse et numéro de TVA de votre entreprise
- Description et quantité des biens et/ou services concernés
- Date de facturation et date de livraison
- Prix HTVA, montant et taux TVA, prix TTC
- Numéro de facture



La date limite d'introduction d'une demande de remboursement est le 30 septembre de l'année qui suit l'année d'émission des factures. Nous vous conseillons toutefois d'introduire vos dossiers rapidement. Selon la réglementation européenne, le délai de remboursement est de maximum 4 mois, à dater de la date d'introduction du dossier.

Notre service de remboursement de TVA intervient dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.

Une offre très complète, qui couvre tous les pays dans lesquels vous travaillez.



Pourquoi confier le remboursement de la TVA payée à l'étranger à l'UPTR ?

.....

- ☑ Nous connaissons et défendons **votre métier**
- ☑ **Service ouvert à tous**, avec des conditions spéciales réservées à nos membres
- ☑ **Expertise de plus de 20 ans** dans la récupération de TVA
- ☑ Couverture de **tous les pays de l'Union Européenne**
- ☑ **Pas de surcharge administrative inutile** : vous nous confiez votre facturier étranger et nous nous occupons de tout
- ☑ Vous traversez de nombreux pays, mais n'avez grâce à nous qu'**un seul interlocuteur** pour toutes vos questions relatives à la TVA
- ☑ Nous vous écoutons et vous répondons **dans votre langue**

L'Europe routière avec l'UPTR !

En plus de notre service Récupération de TVA, nous vous accompagnons partout où vous devez vous acquitter d'un péage (autoroutes, tunnels, ponts,...). Pour vous faciliter la vie et vous garantir des ristournes maximales. Et ceci, dans toute l'Europe !

- **Routes à péage**

en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, en Italie, en Suisse, en Slovaquie, en République tchèque et dans les pays scandinaves.

- **Tunnels à péage**

Tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus (France)
Tunnel Liefkenshoek (Belgique)

- **Divers**

Vignettes polonaises
Liaisons ROLA à travers toute l'Europe
Accès au marché de Rungis (Paris)
Autoroute ferroviaire alpine (A.F.A. - Aiton - Orbassano)
Lorry rail (Bettembourg - Perpignan)

Plus d'informations ?

Je suis intéressé par votre service de récupération de TVA et j'aimerais être contacté pour de plus amples informations (sans engagement de ma part) :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

E-mail :

Tél : Fax :

Adresse :

Code postal : Localité :

A renvoyer par fax au 04 367 73 51 ou via mail : info@uptr.be



UPTR

Rue Denis Lecoq 87
B-4031 Angleur – Liège
T. 04 361 40 90 • F. 04 367 73 51
info@uptr.be • www.uptr.be